

AR Prefecture

024-212402564-20250204-CDELIB2025_06-DE
Reçu le 11/02/2025
Publié le 11/02/2025

M A R S A C

S U R L ' I S L E

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre février, le Conseil Municipal de la Commune de MARSAC-SUR-L'ISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Yannick BIDAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 17

Pouvoirs : 04

Votants : 21

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 janvier 2025

Présents : Mmes et MM. BIDAUD Yannick, ARNAUD Nathalie, DUTILLEUL Jean-Marc, ALLEGRE Oumel, MAIRE Jean-Marie, SIOSSAC Antoine, VALLAEYS Philippe, FAURE Marie-Laure, SOURMAY Stéphane, BERBESSOU Véronique, DALESME Delphine, VALLAEYS Victor, VINCKE Christophe, LEGLAT Isabelle, LANZERAY Stéphane, LAGARDE Thierry, MEYNIER Patrice.

Absents ayant donné pouvoir : LE BOUC Nathalie (pouvoir à ARNAUD Nathalie), DUBOIS Patrick (pouvoir à DALESME Delphine), MARQUES Patrick (pouvoir à BIDAUD Yannick), Stéphane BROS (pouvoir à LEGLAT Isabelle).

Absentes sans donner pouvoir : LHOUMAUD Peggy, JODON Julia

Stéphane SOURMAY a été élu secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.).

2025/06. Déclinaison de la politique sociale communale - objectifs

Rapporteur Jean-Marc DUTILLEUL

Monsieur le Rapporteur présente les perspectives de la politique sociale communale.

Dans le cadre de sa politique sociale municipale, la commune de Marsac-sur-l'Isle s'efforce d'améliorer la qualité de vie de tous les marsacois et en particulier des plus fragiles. Elle se caractérise par une approche pro active, innovante et ancrée dans les réalités locales.

LA MISE EN OEUVRE D'UNE POLITIQUE SOCIALE QUI REpond AUX BESOINS DES MARSACOIS

Afin d'élaborer une politique sociale plus juste, la commune a réalisé une analyse des besoins sociaux du territoire. Cette analyse permet une planification à long terme de la politique sociale en prenant en compte les mutations démographiques, économiques et sociales du territoire marsacois, les tendances émergentes et les risques potentiels.

Cette analyse réalisée en 2024 a fait ressortir notamment les éléments suivants :

- Forte représentation des personnes de la tranche d'âge entre 45 et 64 ans (environ 30% de la population),
- Augmentation de plus de 20% des Marsacois âgés entre 60 et 74 ans depuis 2014,
- 24,9% de la population a plus de 60 ans et 10,8% est âgée de 15 à 24 ans,
- Près de la moitié des Marsacois de 80 ans ou plus vivent seuls,
- Les familles monoparentales représentent 15,7% des familles du territoire (150 familles au total),
- 26% des sondés ne peuvent pas faire face à une dépense de 250 €,

AR Prefecture

024-2124025
Reçu le 10/02/2025
Publié le 11/02/2025

Le Diapason est une structure de proximité qui regroupe le centre social et la médiathèque. Il œuvre dans l'animation de la vie sociale et culturelle, pleinement intégrée dans les orientations stratégiques de cohésion sociale et culturelle de la commune. C'est un acteur de citoyenneté, un lien d'accueil pluri générationnel, d'échange, de partage qui facilite les initiatives des habitants. Chaque public est pris en charge par un Pôle qui connaît bien ses problématiques (Enfance, Famille, Jeunesse et Bien Vieillir) et 3 axes (numérique multimédia – arts et culture – médiathèque) qui sont des outils performants au service des habitants.

L'écriture du Projet Social du Diapason pour la période 2025-2028 a été réalisée après un diagnostic partagé du territoire. Une feuille de route décline en objectifs opérationnels, les axes stratégiques identifiés pour répondre aux problématiques sociales de notre commune. Ce contrat de projet réalisé par la structure et validé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a mis en évidence 4 axes prioritaires de travail :

- la Citoyenneté,
- le Bien Vivre,
- la Cohésion Sociale / la Solidarité,
- le Soutien aux Familles.

Ces 4 axes ont abouti à l'élaboration d'un plan d'actions pensé sur 4 ans avec des objectifs identifiés :

AXE 1 Citoyen d'aujourd'hui et de demain :

- Favoriser et soutenir l'émergence d'initiatives et de projets collectifs ;
- Impliquer les habitants dans la vie du territoire.

AXE 2 Bien vivre à Marsac-sur-l'Isle :

- Mettre en place une communication active et attractive ;
- Sensibiliser et informer sur la santé et l'environnement.

AXE 3 La cohésion sociale et la solidarité :

- Favoriser l'inclusion ;
- Renforcer les liens sociaux et la transmission des savoirs.

AXE 4 Le soutien aux familles :

- Conforter la relation parents/enfants ;
- Éveiller aux bonnes pratiques intra et interfamiliales.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public qui joue également un rôle clé dans la politique sociale de proximité. Ses missions s'articulent autour de l'aide aux personnes vulnérables et fragiles. Il instruit l'aide légale (RSA, aide sociale à l'hébergement, dossiers d'obligés alimentaires...) et les aides facultatives (aide alimentaire, soutien financier, bons d'achat...).

Le bilan annuel de l'activité du CCAS permet d'appréhender les aides accordées et de réfléchir à des modifications pour mieux répondre aux besoins des publics en difficulté.

LE DÉVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL, UNE PRIORITÉ DE LA POLITIQUE SOCIALE

La politique sociale de la commune met l'accent sur la dynamisation de la vie locale, le vivre ensemble, et l'engagement du citoyen.

- L'animation de la vie locale avec une programmation riche en événements (programmation du Diapason, forum des associations, soirée des bénévoles, soirée des sportifs, carnaval, marché de Noël, festival des Renc'Arts...).
- Le soutien aux associations. La commune octroie chaque année un montant global de subventions conséquent afin de soutenir son tissu associatif. Elle met également gratuitement à disposition des associations, des locaux, du matériel et parfois un véhicule. La commune est labellisée « GuidAsso 24 » qui est un réseau d'appui local au service des associations.

AR Prefecture

024-212402564 - La démocratie participative - DE LA
Reçu le 11/02/2025
Publié le 11/02/2025

La Commune consulte les Marsacois sur les projets structurants qui vont influencer sur le paysage de la commune. C'est une démarche essentielle qui permet de valoriser la démocratie participative en donnant un rôle actif dans les décisions qui impactent le cadre de vie. La consultation citoyenne est également assurée grâce aux réunions de quartier où la parole est donnée aux habitants.

- Le conseil de maison du Diapason, composé de bénévoles, d'élus (majoritaire et minoritaire), de représentants des pôles du Diapason et du monde associatif œuvre dans la gouvernance de la structure. Une charte de fonctionnement précise le rôle et les missions de cette instance participative. Les membres du conseil de maison sont tirés au sort à partir du vivier de candidatures constitué toute l'année. Le mandat dure 4 ans.
- Des collectifs d'habitants qui s'organisent : les habitants ayant des appétences communes se réunissent pour s'organiser autour de différents thèmes : atelier cuisine, histoire mémoire, vadrouille et compagnie.
- Des ateliers au service des habitants : ateliers gym, le café des apprentis, Diapason en Jeux, la fête de la science, le Festival Orizons, la formation des bénévoles du Diapason aux premiers secours...
- « SEMAINE BLEUE » est la semaine nationale des personnes âgées et des retraités. Ce dispositif est l'occasion de valoriser la place des séniors dans notre société. La commune organise une programmation autour d'ateliers, de sorties, d'activités physiques et sportives... L'activité phare de cet événement est le « salon des séniors » qui rassemble des experts, professionnels, associations et partenaires œuvrant pour le bien être des séniors.
L'objectif de cette organisation est de briser les stéréotypes sur le vieillissement et de promouvoir une image positive des aînés en tant que membres actifs de la commune.

LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES ET/OU VULNÉRABLES

La lutte contre la précarité s'inscrit dans une démarche globale. Elle contribue à une société plus solidaire.

- Des aides alimentaires : fourniture de colis alimentaires confectionnés par la Banque Alimentaire pour les plus démunis sur une période pouvant aller jusqu'à 15 semaines.
- Des aides financières au paiement d'impayés après étude de dossiers et validation du Conseil d'Administration du CCAS.
- Des bons d'achat aux familles à revenus modestes pour la rentrée scolaire et pour Noël.
- L'aide à la mobilité pour répondre à la problématique avec la mise en place d'un service de transport municipal pour faire les courses réservé aux personnes valides âgées d'au moins 67 ans, aux personnes invalides ou en situation de handicap ou pour véhiculer les PASI grâce aux bénévoles.
- Un logement mis à la disposition des Marsacois pour répondre à des situations d'urgence (urgence familiale par exemple).
- Un service de domiciliation pour les personnes sans domicile fixe et les gens du voyage.

UNE TARIFICATION SOCIALE POUR UNE MEILLEURE JUSTICE SOCIALE

La tarification sociale a pour objectif de garantir l'accès équitable aux services publics, d'aider les foyers les plus modestes et réduire les inégalités sociales.

- Les tarifs de la restauration scolaire : mise en place du dispositif du repas «la cantine à 1€» qui permet aux enfants de familles modestes de manger pour 1€ maximum. La

AR Prefecture

024-212402564-20251004-0015229
Reçu le 11/02/2025
Publié le 11/02/2025

tarification modulée de la cantine prend en compte le quotient familial des familles et le critère de territorialité (Marsac-sur-l'Isle, Hors Marsac-sur-l'Isle). Une réflexion sera engagée pour la mise en œuvre d'un taux d'effort pour cette prestation.

- Tarification solidaire pour les personnes à revenus modestes : carte solidaire pour le train en Nouvelle Aquitaine, Péribus, location de vélos, tickets piscine.
- Gratuité de l'adhésion au Diapason et aux services qu'il propose.

UNE SOLIDARITÉ FONDÉE SUR L'ACTION ET LE PARTAGE

La solidarité repose sur le partage, l'entraide et la responsabilité collective.

- Des actions solidaires au service du vivre ensemble : les repas des aînés ou les colis gourmands pour les fêtes de Noël adressés aux personnes âgées qui ne peuvent se déplacer au repas dansant de fin d'année...
- Des dispositifs au service de nos aînés : registre d'inscription canicule et risques exceptionnels ou le plan grand froid, l'aide financière à venir pour la mise en place d'un service de téléassistance, des aides financières ou accompagnement personnalisé (en cours de réflexion) pour la redevance incitative...
- Favoriser le maintien à domicile avec une aide financière au portage de repas pour les usagers sous conditions de ressources.
- Mise à disposition du studio pour les familles des personnes habitant dans la résidence Eila pour faciliter les visites familiales.
- Une programmation d'activités adaptées et gratuites pour les Personnes Agées en Situation d'Isolement (PASI) : sorties cinéma, ateliers numériques, visites culturelles...
- Un soutien familial fort grâce au « projet familles » construit avec les partenaires éducatifs : des animations, ateliers, conférences pour informer les familles, soutenir les parents dans leur rôle éducatif, conforter la cohésion enfant/parent et faciliter l'émergence de liens d'entraide entre les familles.
- Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est un dispositif de coéducation partenaire de l'école favorisant la réussite scolaire des enfants, en lien avec les familles.
- Des actions solidaires dans le cadre des activités périscolaires comme la collecte de denrées au profit de la banque alimentaire à l'occasion du marché de Noël.
- Des ateliers intergénérationnels qui favorisent les interactions entre générations.
- Un soutien à la jeunesse avec des ateliers Jeunes qui offrent une première immersion dans le monde du travail, et des aides financières fléchées comme la bourse au permis de conduire ou la bourse au BAFA. Le label Information Jeunesse garantit un accompagnement des jeunes dans les domaines de l'orientation scolaire, la formation, l'emploi...
- L'accès aux droits avec la possibilité pour les habitants de disposer d'un accès internet gratuit ou la mise à disposition d'un bureau pour le conciliateur de justice afin d'accueillir les administrés dans de bonnes conditions et en toute confidentialité.
- Un soutien financier pour améliorer l'habitat : la commune participe au programme de réhabilitation des logements anciens dégradés, nécessitant des travaux thermiques ou de mise en conformité des assainissements non collectifs, de soutenir l'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap.
- Participation à des instances permettant la veille sociale législative et réglementaire dans le domaine du social.

AR Prefecture

024-212402564-20250201-CEP-IP2025-106-DP
Reçu le 11/02/2025
Publié le 11/02/2025

• Un guide des aides sociales est en cours d'élaboration et sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration du CCAS et présenté au conseil municipal.

L'INCLUSION SOCIALE ET ECONOMIQUE

La Commune dispose d'outils pour réduire les inégalités et favoriser les inclusions :

- Des outils innovants au service de l'inclusion numérique : L'espace public numérique et le FabLab se mettent au service de l'inclusion en travaillant sur des thématiques : acquérir des compétences numériques jusqu'à l'autonomie, mener des actions de prévention, comprendre et intégrer les bons usages du numérique, savoir manipuler les outils par le tactile, découvrir des nouvelles pratiques numériques avec la notion de FAIRE, de CRÉER, ce qui favorise les transmissions de savoir, le partage des expériences entre pairs et l'intergénérationnel...
- La culture accessible à tous avec une médiathèque de 320 m2 proposant plus de 14000 documents. Une offre culturelle riche avec des spectacles, des conférences, des rencontres et des ateliers thématiques.
- Un espace exposition au service de la créativité et de l'habileté artistique des habitants.
- Accueil des stagiaires en insertion professionnelle et accompagnement individualisé à l'accès et au retour à l'emploi.
- Ateliers emplois en partenariat avec les acteurs locaux : rencontres emplois, forum des métiers et de l'industrie, ateliers jeunes...

LA SANTE ET LA PRÉVENTION AU SERVICE DU BIEN VIVRE

Mettre l'accent sur la santé et la prévention c'est créer un environnement favorable à un « bien-vivre » pour tous et à tout âge.

- Une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) sur le territoire pour répondre aux principales problématiques de santé sur le territoire et faciliter l'accès aux soins des patients.
- Des ateliers de sensibilisation sur des thématiques santé repérées : le sommeil, les addictions, l'usage des écrans, le harcèlement, le suicide, la sexualité, la santé mentale...auprès de différents publics (séniors, parents, adolescents, enfants...).
- Un dispositif infirmier en prévention santé au Diapason réservé aux personnes âgées de 65 ans et plus : une infirmière de l'EHPAD de Périgueux assure une consultation infirmière gratuite d'1h30 avec un bilan de santé global et un repérage des fragilités. Une synthèse est transmise à la personne et à son médecin traitant. L'infirmière oriente le patient en fonction de ses fragilités et réalise un bilan au bout d'un mois puis de trois mois.
- De l'activité physique adaptée à la forme de chacun comme gage de bonne santé avec l'organisation de randonnées douces sur la voie verte, 2 fois par mois sur la période printemps/été ou des séances de gym douce avec la section gym de l'Amicale Laïque le mercredi.
- L'ASEPT (Association Santé Education Prévention sur les Territoires) anime des ateliers financés par la CARSAT durant entre 6 et 12 séances réservées au plus de 55 ans. Il s'agit d'aborder des sujets qui concernent les séniors tels que le maintien à domicile, la nutrition, la vitalité, l'équilibre, l'automédication, l'audition, la mémoire...
- L'opération « bien dans sa tête, bien dans son assiette » s'adresse aux séniors qui, une fois par mois, se retrouvent autour d'un menu qu'ils confectionnent ensemble. Cet atelier met en avant la transmission des savoirs faire autour de la cuisine, les séniors se retrouvent ensuite pour déjeuner.

AR Prefecture

024-212402564-20250204-CDELIB2025_06-DE

Reçu le 11/02/2025

Publié le 11/02/2025

Le rencontre avec l'association Cassiopea est l'occasion de partager le repérage des publics fragiles et isolés et de programmer des visites de convivialité.

DES RESSOURCES POUR AGIR

La mobilisation des ressources pour répondre aux enjeux sociaux repose sur une approche coordonnée et multisectorielle.

- Des professionnels formés dont certains sont dédiés à toutes les catégories d'âge : une responsable de la Vie de l'Enfant, une référente famille, une référente Bien Vieillir, un animateur jeunesse, un animateur multimédia, un agent social, une chargée d'accueil et une chargée d'accueil et de développement et deux médiathécaires.
- Des bénévoles actifs au service des autres (associations, Diapason, CCAS...).
- Des moyens financiers importants avec un budget municipal dédié au domaine social, des appels à projet menés sur des thématiques ciblées, des financements CAF et autres partenaires.
- Un partenariat actif dans le domaine social avec des associations telles que ARTEEC, la Banque Alimentaire, la Main Forte, 3S, Pour les Enfants du Pays de Beleyme, la SPA, Emmaüs, Des Boules aux Nez, AFM Téléthon, La ligue contre le cancer, l'UNAFAM, les APF, Culture du Cœur...
- La commune travaille également avec les collectivités et les organismes compétents en la matière : la DRAC, la région Nouvelle Aquitaine, Le Grand Périgueux, le Département de la Dordogne, la Caisse d'Allocations Familiales, la Carsat, La MSA, le CHU de Périgueux, la Fédération des Centres sociaux, la mission locale, Périouest, Cap Emploi, France Travail...
- Les structures municipales disposent d'un réseau professionnel actif avec la fédération des centres sociaux, le réseau Information Jeunesse, Le Promeneur du Net, l'Union Nationale des Centres d'Action Communale, La Bibliothèque Départementale Dordogne Périgord etc...

La Commune se caractérise donc par une politique sociale forte, évolutive afin de mieux coller à la situation de ses administrés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE DE :

APPROUVER la déclinaison de la politique sociale telle que déclinée ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Yannick BIDAUD,
Maire



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
Et publication ou notification du :

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants : - recours administratif gracieux auprès de mes services, - recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BORDEAUX ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr